

Le nouveau fusil

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **28 (1883)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-347970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

chant pas avec la troupe, ne peuvent naturellement pas se rendre compte de ces détails, voudront bien dorénavant leur vouer toute l'attention qu'ils méritent. Ils contribueront ainsi pour une large part aux progrès de notre armée ; tout cela sans admettre, bien entendu, que les observations comparatives du correspondant du Recueil berlinois doivent être prises trop au sérieux.

Un officier d'infanterie de la 1^{re} division.

Le nouveau fusil.

On veut bien nous donner les nouvelles ci-après des expériences qui viennent d'être faites avec la cartouche Rubin de 8^{mm}, à l'école de tir n° VI, à Wallenstadt :

Depuis longtemps le professeur Hebler fait parler de lui avec son fusil et sa cartouche et l'on trouve déjà dans les derniers traités d'armes tous les renseignements voulus sur cette nouveauté. Pendant que cet inventeur cherchait dans tous les pays voisins à vendre son système, nos autorités militaires suisses et notamment M. le chef d'arme de l'infanterie ne restaient pas en arrière ; des essais discrets se faisaient à Thoune avant même que M. Hebler ait mis au jour son fusil.

Les essais de Thoune laissèrent entrevoir la possibilité d'adopter pour notre infanterie une arme de 8^{mm}, avec des conditions balistiques beaucoup plus favorables que celles de notre arme actuelle et en outre la possibilité d'adapter ce système à notre armement actuel par une transformation.

C'est cette transformation qui a été expérimentée à l'école de tir.

Dix fusils étaient confiés à cette école, et ces armes, tirées avec la cartouche Rubin, ont donné des résultats surprenants sous le rapport des conditions de la trajectoire, de la portée et de la pénétration.

Si la précision était sensiblement la même qu'avec nos armes actuelles, cela tient à quelques défauts de construction des armes employées, car les experts ont la conviction que cette précision peut devenir plus grande si l'arme est construite à neuf et en vue de l'emploi de cette forte cartouche.

La vitesse est considérable : 570^m au départ du projectile ; elle a été mesurée à 25^m de la bouche et donnait, suivant M. Rubin, 540^m. — Le projectile a une longueur de 4 calibres, ce qui lui donne la propriété recherchée de conserver sa force vive beaucoup plus longtemps qu'avec les projectiles plus courts.

Les effets produits par le choc du projectile contre la terre ou contre des corps durs, sont tout autres ; les ricochets acquèrent une

valeur beaucoup plus considérable. Les nouveaux projectiles, après avoir heurté le sol, vont au loin avec une violence presque égale à celle de leur premier trajet ; tous les calculs de terrain battu seront changés.

Cette arme frappe par ses effets tout officier recherchant les progrès ; il faut espérer qu'on ne s'en tiendra pas à une expérience faite avec 10 fusils, mais qu'on essayera au moins une école entière, afin de se rendre compte de l'effet produit par les feux d'ensemble.

La cartouche est due aux recherches de M. Rubin, directeur du laboratoire fédéral. La difficulté principale consistait dans l'emploi d'une très longue cartouche dans une arme à répétition et cet inconvénient a été écarté par le mode de chargement de la douille. Une charge considérable (5,4 grammes) a pu être réduite en espace occupé, par la compression des grains en une seule masse. De cette manière, la cartouche, malgré sa forte charge et son long projectile, n'est pas d'une dimension exagérée, et cela permet la transformation des fusils existants.

La graduation était portée à 2000^m, mais c'est loin d'être la portée efficace totale.

Le maniement de l'arme n'est pas rendu plus difficile ; le recul est un peu plus énergique qu'avec l'arme d'ordonnance actuelle, mais les officiers de l'école s'y sont vite habitués.

Espérons qu'on en restera pas là, et que des essais plus en grand auront lieu au plus tôt.

De la conduite de l'artillerie à la manœuvre et au combat.

(Suite.)

VI. *La conduite de l'artillerie en terrain coupé.*

Appliquons maintenant les idées émises dans ce travail. Le commandant d'artillerie aura premièrement la tâche d'amener ses batteries en position en les cachant à l'ennemi ; cette tâche est parfois facilement réalisable en tout ou en partie. Les positions naturelles de l'artillerie sont toujours les hauteurs. Il en résulte que ces positions offrent le plus souvent un rideau qui masque la marche. Les forêts, les localités, les chemins entourés de haies, de légères dépressions à peine sensibles peuvent rendre de bons services. Il faut s'appliquer à les découvrir à temps et les reconnaître. Ces couverts déterminent, suivant leur forme ou leur étendue, la formation de marche et les allures à prendre pour en bénéficier. Il suffit quelquefois d'un léger détour, d'un chemin secondaire, d'une ferme isolée, d'un fonds un peu bas, même de nuages de fumée ou de poussière